



LES ENSEIGNANTS, ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE



CAPD du 27 février 2014, Déclaration préalable du SNUipp-FSU 81

Depuis plusieurs années la situation de la direction et du fonctionnement des écoles n'a cessé de se dégrader. Les personnels en charge de ces missions sont aujourd'hui au bord de la rupture, exprimant une vraie souffrance au travail.

Malgré quelques avancées, les réponses apportées dans le cadre des chantiers métiers restent largement insuffisantes et encore trop éloignées des besoins des écoles et de nos revendications :

- **Temps de décharge des écoles** : la question reste entière, le SNUipp-FSU revendique :
 - 1 à 3 classes : 1/4 de décharge
 - 4 à 6 classes : 1/2 de décharge
 - 7 à 9 classes : 3/4 de décharge
 - 10 classes et plus : décharge totale
- **Exonération du temps d'APC pour les collègues exerçant dans des écoles à 4 classes** : ces collègues bénéficient d'un quart de décharge et pourtant ils ne sont pas traités comme les collègues qui exercent dans les écoles de 5 classes à 9 classes qui ont une même quotité de décharge. Le SNUipp-FSU demande que tous les directeurs-trices soient exonéré-es de l'ensemble du temps d'APC.
- **Revalorisation de la part complémentaire de l'ISS** : le SNUipp-FSU exige que les directeurs-trices des écoles de 1 à 3 classes soient aligné-es sur ceux de 4 classes. ISS à 700 Euros annuels et non 500.
- **Aide administrative** : il faut avancer enfin sur la question de l'aide administrative avec la création d'un vrai métier pérenne et statutaire de la Fonction Publique avec des personnels formés.
- **Simplification des tâches administratives** : le SNUipp-FSU a obtenu que des premières mesures s'appliquent dès la rentrée 2014. Des groupes de travail associant administration et représentant-es des organisations syndicales se tiendront prochainement au niveau national afin d'avancer les premières pistes de simplification. Nous demandons donc que, dans le Tarn, se tienne rapidement un groupe de travail sur ce sujet.

- **Profilage des postes de direction** : malgré l'opposition unanime des personnels des écoles et de leurs organisations représentatives, la Rectrice de l'académie de Toulouse maintient le profilage des postes de direction avec demi-décharge et décharge totale. Cette situation, en ne respectant pas les barèmes, rend le mouvement opaque et ne permet pas à chacun de participer à ces opérations en toute transparence et équité. Elle crée de la tension entre les collègues. Le SNUipp-FSU qui a lancé une pétition académique intersyndicale sur ce sujet, demande que, dans le Tarn, le profilage de ces postes soit abandonné.
- **Formation des nouveaux-elles directeur-trices** : dans le Tarn, le problème du manque de remplaçant-es vient directement impacter la formation des directeurs et directrices nouvellement nommé-es, c'est encore un stage qui vient d'être supprimé. Le SNUipp-FSU exige l'augmentation significative du nombre de remplaçant-es afin d'assurer tous les stages auxquels les personnels ont droit.

Encore une fois, l'absence de moyens et un budget insuffisant ne permettent pas de répondre aux besoins pour la direction et le fonctionnement des écoles.